

ÉDITION
HIVER
2020

BULLETIN DESTINÉ
AUX SALARIÉS DE L'INDUSTRIE
DE LA CONSTRUCTION



À NE PAS MANQUER :

- MÉDIC CONSTRUCTION EN LIGNE
- CONGÉ ANNUEL DES FÊTES

MÉDIC CONSTRUCTION EN LIGNE, SUR TOUS VOS APPAREILS NUMÉRIQUES

À compter de janvier 2020, inscrivez-vous aux services en ligne de la CCQ, à sel.ccq.org, pour accéder à MÉDIC Construction en ligne.

Vous pourrez :

- soumettre vos réclamations à partir de votre téléphone mobile, ordinateur ou tablette pour accélérer le traitement de vos demandes. Si vous êtes inscrit au dépôt direct, votre remboursement sera aussi accéléré ;
- simuler une réclamation afin de vérifier l'admissibilité à un remboursement ;
- trouver un fournisseur de soins de santé près de chez vous ;
- visualiser l'historique de vos réclamations en tout temps ;
- transmettre les renseignements concernant votre ou vos personnes à charge.

APPLICATION MOBILE

À compter de janvier 2020, vous pourrez aussi télécharger l'application mobile MÉDIC Construction.



FINI LA POSTE : SOUMETTEZ VOS RÉCLAMATIONS EN LIGNE TRÈS BIENTÔT !

Conservez vos documents de fin d'année 2019 et faites vos réclamations en ligne dès janvier, au moment et à l'endroit qui vous conviennent ! Conservez vos preuves dans vos dossiers jusqu'à 12 mois suivant la soumission de vos réclamations en cas de vérification.

Pour en savoir plus, consultez le www.ccq.org/medicenligne.





AVANTAGES SOCIAUX
**MÈDIC
CONSTRUCTION**

MÈDIC CONSTRUCTION EN LIGNE SUR TOUS VOS APPAREILS NUMÉRIQUES

Dès janvier 2020

POUR DES RÉCLAMATIONS

PLUS FACILES ET RAPIDES

Téléchargez l'application mobile
MÈDIC Construction



Pour en savoir plus :
www.ccq.org/medicenligne

ATTENTION !

VOTRE NOUVELLE CARTE MÉDIC



À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2020

Vous devez présenter votre nouvelle carte MÉDIC lors de votre première visite pour obtenir **un remboursement en direct**, notamment chez votre pharmacien ou votre dentiste.

VISEZ L'EXCELLENCE AVEC FIERES ET COMPÉTENTS

Tout au long de l'année, la CCQ travaille avec les partenaires de l'industrie au développement des compétences de la main-d'œuvre. Chaque mois d'août, un répertoire des activités de perfectionnement est lancé, donnant le coup d'envoi à la campagne annuelle de Fiers et compétents.

La campagne vise notamment les travailleurs en obligation de formation ou ceux qui désirent se perfectionner dans la pratique de leur métier ou de leur occupation.

RELANCE DE LA CAMPAGNE FIERES ET COMPÉTENTS

Les chiffres le prouvent : 93 % des personnes qui suivent les formations apprécient l'expérience. Mais comment vous intéresser à participer à une activité de perfectionnement ? En faisant de Fiers et compétents **LA** référence en formation dans l'industrie de la construction, et ce, de façon soutenue. C'est pourquoi une relance de la campagne est en vigueur depuis novembre dernier.

Avec une tonalité inspirante et remplie de fierté, la campagne met entre autres de l'avant les formateurs et leurs réalisations, ainsi que les bénéfices que vous pouvez retirer de votre perfectionnement, comme une plus grande reconnaissance sur votre lieu de travail et une meilleure employabilité.

VOUS SOUHAITEZ OU DEVEZ VOUS PERFECTIONNER ?

Plus de 500 formations gratuites vous sont offertes. Visitez fiersetcompetents.com, communiquez avec l'agent de promotion du perfectionnement de votre association, ou appelez la ligne Info-perfectionnement au **1 888 902-2222**.

MISES À JOUR DISPONIBLES

INSCRIVEZ-VOUS
À UNE ACTIVITÉ DE
PERFECTIONNEMENT
DÈS MAINTENANT !



50%

FORMATION EN COURS...

RAPPEL

CONGÉ ANNUEL DES FÊTES

LE CONGÉ ANNUEL DES FÊTES POUR LES TRAVAILLEURS DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION DÉBUTERA LE DIMANCHE **22 DÉCEMBRE 2019, À 0H01**, ET SE TERMINERA LE SAMEDI **4 JANVIER 2020, À MINUIT**.

Durant cette période, les chantiers seront obligatoirement fermés. Des règles particulières sont toutefois prévues pour certains chantiers. Tout travail étant alors exécuté devra être rémunéré au taux de salaire applicable, selon les dispositions de votre convention collective sectorielle, que vous pouvez consulter au ccq.org.

JOYEUSES FÊTES!

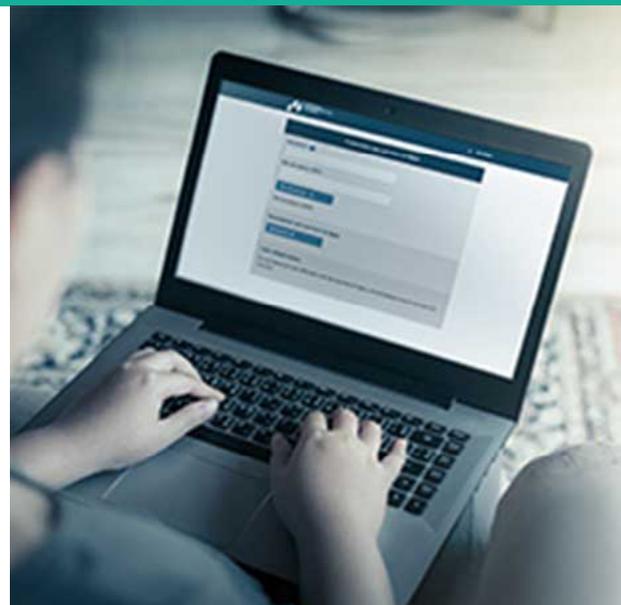
FERMETURE DU SERVICE À LA CLIENTÈLE

Nos bureaux seront fermés à compter du **20 décembre 2019, à 16 h 30**.
Nos activités reprendront le **6 janvier 2020**.

Vous pourrez quand même trouver une multitude de renseignements au ccq.org et consulter votre dossier dans les services en ligne.



ÊTES-VOUS INSCRIT AUX SERVICES EN LIGNE ?



Vous venez de rejoindre l'industrie de la construction et n'êtes pas encore inscrit aux services en ligne de la CCQ ? Faites-le sans tarder, en vous rendant à sel.ccq.org.

VOUS Y TROUVEREZ PLUSIEURS RENSEIGNEMENTS ET SERVICES, DONT :

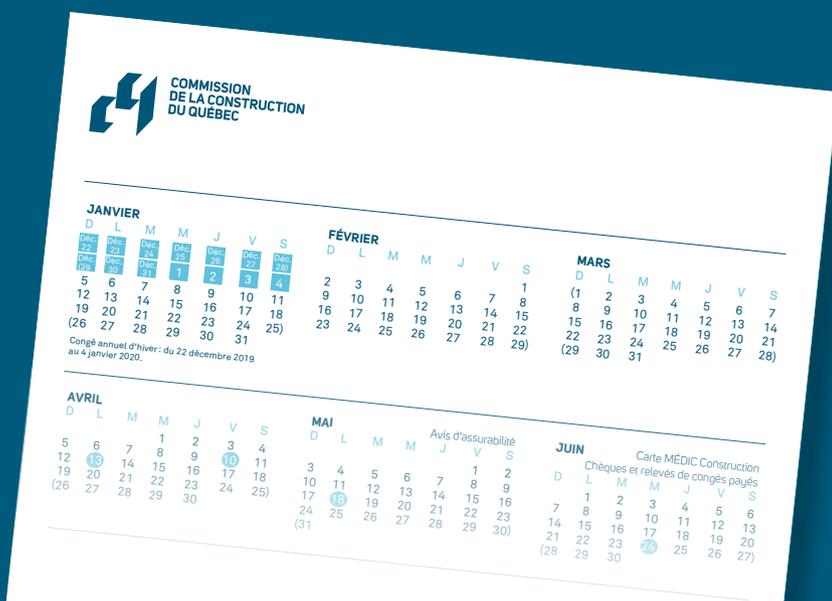
- votre dossier à la CCQ et la gestion des informations ;
- les réclamations d'assurance et les paiements ;
- les heures déclarées par les employeurs ;
- les relevés des congés ;
- l'inscription aux activités de perfectionnement ;
- l'inscription au service de dépôt direct ;
- et plus encore !

Afin de valider votre identité lors de votre inscription, des renseignements spécifiques vous seront demandés, notamment ceux enregistrés dans votre dossier à la CCQ. Si tous les renseignements fournis sont conformes, vous pourrez rapidement créer votre compte en ligne.

CALENDRIER 2020 DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

VOUS SOUHAITEZ
OBTENIR LE CALENDRIER
DE LA PROCHAINE ANNÉE ?

Consultez-le au ccq.org.



« C'EST IMPORTANT
DE RESPECTER LES
CONVENTIONS.
ELLES RÉGISSENT
L'INDUSTRIE. »

Lorsqu'on fait respecter les règles, on défend les conventions collectives et on fait en sorte que chacun ait sa place sur les chantiers du Québec. C'est aussi ce qui permet aux travailleurs de la construction de bénéficier d'un régime de retraite des plus compétitifs.

L'an dernier, plus de **752 millions** de dollars de prestations ont été versés aux retraités de la construction. Et ça, ce sont des chiffres qui comptent.



Jessy Morin-Barrette
Inspecteur

9

► Pour toute question ou tout signalement concernant la conformité, faites le 514 593-3132 ou le 1 800 424-3512



LE RESPECT DES RÈGLES, ÇA COMPTE !

ccq.org/conformite

SALONS DE LA FORMATION

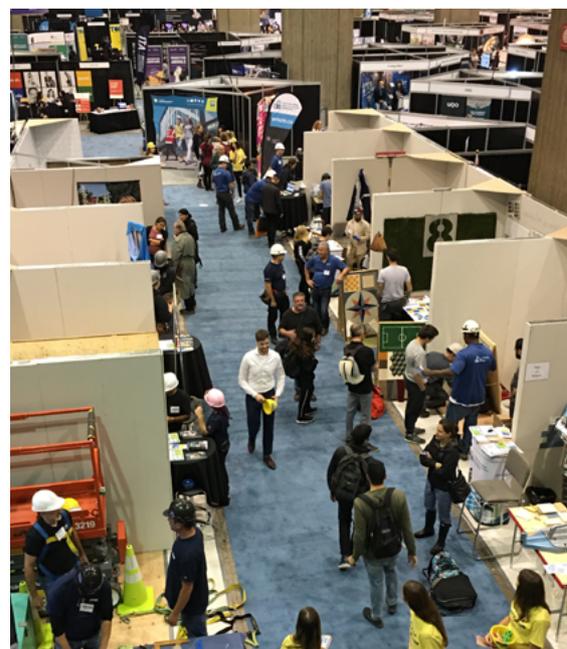
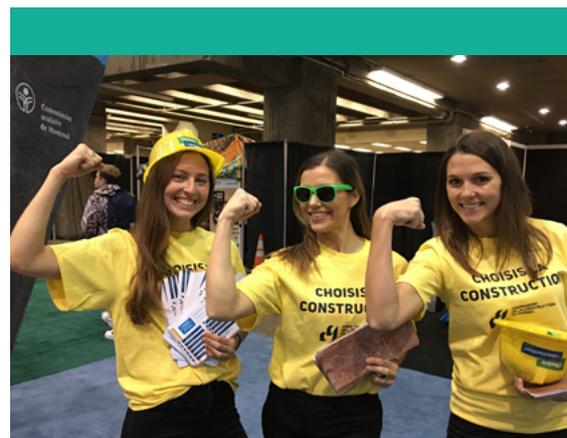
LA CCQ RENCONTRE LA RELÈVE

Chaque automne, la CCQ rencontre des milliers de jeunes en choix de carrière ou de gens en réorientation de carrière lors de deux événements d'envergure :

- Salon national de l'éducation de Montréal (17 et 18 octobre)
- Salon Carrière Formation de Québec (24 au 26 octobre)

UN PAVILLON DE LA CONSTRUCTION ATTRACTIF

Cette année encore, les visiteurs ont pu essayer une dizaine de métiers de l'industrie entre les murs du Pavillon de la construction, animé par une escouade promotionnelle. Ils ont aussi pu échanger avec des étudiants passionnés par leur formation en cours, rencontrer leurs professeurs et s'inscrire à des journées portes ouvertes offertes par des centres de formation professionnelle. Au total, plus de 27 000 personnes ont franchi les portes de la Place-Bonaventure et du Centre de foires Expocité de Québec.



CONSTRUIRE en santé



10 services de santé gratuits et confidentiels



Évaluation de vos besoins



Résolution de problèmes personnels



Alcoolisme et autres toxicomanies,
jeu compulsif, dépression majeure,
comportement violent



Orthopédagogie



Intervention post-traumatique



Interventions préopératoire,
postopératoire, préhospitalisation
et posthospitalisation



Ergothérapie



Interventions personnalisées



Conseils en vue de l'adoption
de saines habitudes de vie



Cessation tabagique

1 800 807-2433 24/7 • SANS FRAIS

SIGNALISATION ET GRÉAGE POUR LEVAGE ET MANUTENTION À L'AIDE D'UNE GRUE



Le cours *Signalisation et gréage pour levage et manutention à l'aide d'une grue*, version « apprentissage mixte », bat toujours son plein.

UNE FORMULE MIXTE AVANTAGEUSE VOUS EST OFFERTE, COMPOSÉE :

- d'une partie théorique, d'une durée de 5 heures, disponible en tout temps sur le Web et qui remplace 2 journées complètes de formation ;
- d'une partie pratique, d'une durée de 18 heures, qui réduit le déplacement des participants.

Ces deux volets doivent être réussis, afin que vous obteniez votre attestation de formation professionnelle démontrant la réussite du cours.

COMMENT VOUS INSCRIRE

Inscrivez-vous dans nos services en ligne, par le biais de la ligne Info-perfectionnement au **1 888 902-2222**, ou encore auprès de l'agent de promotion de votre association. Les participants ayant reçu leur lettre de convocation par la poste peuvent amorcer leur formation à **formationenligne.ccq.org**.



Consultez l'extrait de la formation au **ccq.org/formation-perfectionnement/perfectionnement-repertoire/formation-en-ligne**

NOUVELLE FORMATION DANS LE DOMAINE DU PAVAGE



Dès mars 2020, le cours *Ajustement de table pour épandeuse (paveuse)* sera offert aux opérateurs d'équipement lourd et aux mécaniciens de machines lourdes.

L'ajustement initial de la table d'épandage est essentiel, pour éviter des défauts importants en chantier et pour réaliser à la perfection une surface en enrobés bitumineux.

LES COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES LORS DE CETTE FORMATION INCLUENT :

- l'explication du fonctionnement d'une table d'épandage ;
- la localisation des points d'ajustement ;
- l'ajustement de la table ;
- l'entretien de la table.

COMMENT VOUS INSCRIRE

Inscrivez-vous dans nos services en ligne, par le biais de la ligne Info-perfectionnement au **1 888 902-2222**, ou encore auprès de l'agent de promotion de votre association. Les participants ayant reçu leur lettre de convocation par la poste peuvent amorcer leur formation à formationenligne.ccq.org.

MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES : EXERCEZ-VOUS L'UN DE CES MÉTIERS ?

Le 18 septembre dernier, des modifications apportées au *Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'œuvre de l'industrie de la construction* sont venues régulariser des réalités observées sur les chantiers, tout en tenant compte de la santé et de la sécurité des travailleurs de la construction.

LES CHANGEMENTS CONFIRMENT :

- que les **charpentiers-menuisiers** ont les compétences requises pour effectuer des travaux de charpente avec de l'acier formé à froid ;
- que les **mécaniciens d'ascenseur** détiennent la compétence exclusive pour opérer les systèmes permanents non terminés et les ascenseurs de chantier munis d'un système à pignon et à crémaillère. L'opération des systèmes permanents terminés et des autres systèmes temporaires servant d'équipement de construction pourra s'effectuer par les compagnons de métiers ou les occupations de l'industrie de la construction. La formation pour l'opération de tout appareil reste obligatoire pour toute personne qui les opère, lorsque requis ;
- que les **peintres** peuvent préparer et conditionner des surfaces à l'intérieur de toute construction, et les revêtir d'une ou de plusieurs couches de composés filmogènes auxquels s'ajoute un additif assurant un fini texturé ;
- que les **poseurs de revêtements souples** ont les compétences requises pour poser du gazon synthétique.

Globalement, les travailleurs jouissent d'une plus grande polyvalence et d'une meilleure employabilité.

Il n'y a aucun impact sur le plan des formalités administratives avec la CCQ ni en matière de délivrance et de renouvellement des certificats de compétence.



SUIVEZ-NOUS SUR
FACEBOOK.COM/CCQ



Pour nous trouver : ccq.org

Des bureaux de la CCQ sont situés dans une dizaine de régions du Québec. Pour connaître le bureau le plus près de chez vous, veuillez consulter notre site Web.



**COMMISSION
DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC**

Réalisé par la Direction des affaires publiques
et des communications
Commission de la construction du Québec
Case postale 2010, succursale Chabanel
Montréal (Québec) H2C 0C3

PD5018F (1912)

Conception graphique de la grille et montage :
Karine Verville
Révision : Féminin pluriel